

## Politique environnementale

Le Centre social protestant Berne-Jura (ci-après CSP Berne-Jura), présent sur trois sites - Moutier, Tramelan et Biel/Bienne - est un acteur régional important dans ses domaines de compétences fournissant une palette de prestations très diversifiées, regroupées en secteurs : secteur social et dettes, couples et familles, juridique et intégration professionnelle et sociale. Il vise à répondre à des besoins sociaux contemporains et se focalise sur ceux liés à la non-pérennisation de la famille et de l'emploi ainsi qu'aux problématiques financières que ces phénomènes peuvent engendrer.

Le CSP Berne-Jura s'engage à exercer l'ensemble de ses activités de manière **responsable et durable**, en intégrant la protection de l'environnement dans ses décisions stratégiques et opérationnelles, conformément aux principes de la norme **ISO 14001:2015**.

Dans ce cadre, la direction du CSP Berne-Jura s'engage à :

- **protéger l'environnement** en réduisant les impacts environnementaux liés à ses activités, notamment la consommation d'énergie, l'utilisation des ressources naturelles et les émissions de CO<sub>2</sub>
- **améliorer en continu la performance environnementale** au moyen d'objectifs mesurables, d'indicateurs de suivi et de processus d'amélioration continue
- **respecter l'ensemble des obligations légales, réglementaires et contractuelles** applicables en matière de protection de l'environnement
- **utiliser les ressources de manière efficiente**, en privilégiant des équipements et infrastructures à haute efficacité énergétique (classe A ou équivalent), l'éclairage LED et des solutions informatiques optimisées
- **réduire la production de déchets** et favoriser le tri, le recyclage ainsi que la limitation des matériaux à usage unique
- **sensibiliser et impliquer le personnel** afin qu'il contribue activement à la mise en œuvre du système de management environnemental
- **communiquer de manière transparente** sur ses engagements environnementaux auprès des parties intéressées pertinentes.

Cette politique environnementale constitue le **cadre de référence** pour la définition des objectifs environnementaux et s'applique à l'ensemble des activités, des sites et du personnel de l'organisation. Elle est **documentée, mise à disposition du public**, communiquée en interne et **révisée périodiquement** afin d'en garantir la pertinence et l'efficacité.

Afin de favoriser sa diffusion, la politique environnementale du CSP Berne-Jura sera :

- disponible en tout temps sur le site Internet [www.csp.ch/berne-jura/](http://www.csp.ch/berne-jura/)
- distribuée une fois annuellement à l'ensemble du personnel de l'institution.

Pierre Ammann, directeur

Gabriel Tanner, responsable SME